

# Procès-Verbal de la Séance du 11 mars 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 11 mars à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

**Présents** : Mmes Pascaline HAMONIER, Dorothée GARNIER, Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT ; Noémie BERTHE

Mrs Patrick LAURENT, Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE.

## **Absentes excusées avec pouvoir :**

Catherine GAMICHON NOËL pouvoir à Jean Claude BAGUET

Noémie BERTHE pouvoir à Pascaline HAMONIER

**Absents excusés** : Murielle CAILLLEUX et Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

## **1 . Approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2025**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 février 2025.

## **2. Comptes financiers uniques 2024 (Commune, Assainissement, Lotissement 3<sup>ème</sup> tranche, Station-Service)**

### **Vote du compte financier unique 2024 – budget Commune**

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET COMMUNE**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 093 750.35 €	1 026 605.00 €	2 120 355.35 €
	Recettes réalisées	836 774.77 €	1 042 101.25 €	1 878 876.02 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 093 750.35 €	1 026 605.00 €	2 120 355.35 €
	Dépenses réalisées	506 179.45 €	886 160.61 €	1 392 340.06 €
	Restes à réaliser	199 200.00 €		199 200.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	330 595.32 €	155 940.64 €	486 535.96 €

Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	- 189 677.80 €		- 189 677.80 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	140 917.52 €	155 940.64 €	296 858.16 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 199 200.00 €		- 199 200.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 58 282.48 €	155 940.64 €	97 658.16 €

Le Compte financier unique budget commune 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents sous la présidence de Patrick LAURENT, doyen d'âge parmi les membres présents. (Le Maire ne prend pas part au vote).

### Vote du compte financier unique 2024 – budget Assainissement

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

#### BUDGET ASSAINISSEMENT

#### Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	344 311.84 €	437 972.75 €	782 284.59 €
	Recettes réalisées	67 818.00 €	43 739.21 €	111 557.21 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	344 311.84 €	437 972.75 €	782 284.59 €
	Dépenses réalisées	6 791.00 €	27 520.12 €	34 311.12 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	61 027.00 €	16 219.09 €	77 246.09 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	15 143.09 €	417 228.00 €	432 371.09 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	76 170.09 €	433 447.09 €	509 617.18 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)			
Résultat cumulé	Excédent/déficit	76 170.09 €	433 447.09 €	509 617.18 €

Le Compte financier unique Assainissement 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents sous la présidence de Patrick LAURENT, doyen d'âge parmi les membres présents. (Le Maire ne prend pas part au vote).

**Vote du compte financier unique 2024 – budget station-service**

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

**BUDGET STATION-SERVICE COMMUNALE**

**Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024**

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	68 600.26 €	1 394 686.85 €	1 431 554.00 €
	Recettes réalisées	19 214.22 €	1 168 823.17 €	1 188 037.39 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	68 600.26 €	1 394 686.85 €	1 463 287.11 €
	Dépenses réalisées	27 418.89 €	1 157 956.75 €	1 185 375.64 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	8 204.67 €	10 866.42 €	2 661.75 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	1 364.26 €	30 368.85 €	31 733.11 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 6 840.41 €	41 235.27 €	34 394.86 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-		
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 6 840.41 €	41 235.27 €	34 394.86 €

Le Compte financier unique Station-Service 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents sous la présidence de Patrick LAURENT, doyen d'âge parmi les membres présents. (Le Maire ne prend pas part au vote).

## Vote du compte financier unique 2024 – Budget Lotissement

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

#### BUDGET LOTISSEMENT

#### Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	426 308.19 €	433 304.52 €	859 612.71 €
	Recettes réalisées			
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	426 308.19 €	433 304.52 €	859 612.71 €
	Dépenses réalisées			
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)			
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	- 313 238.19 €	152 308.52 €	- 160 929.67 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 313 238.19 €	152 308.52 €	- 160 929.67 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)			
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 313 238.19 €	152 308.52 €	- 160 929.67 €

Le Compte financier unique Lotissement 3<sup>ème</sup> tranche 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents sous la présidence de Patrick LAURENT, doyen d'âge parmi les membres présents. (Le Maire ne prend pas part au vote).

### 3 . Affectation des résultats 2024

#### **Affectation du Résultat au budget Primitif 2025 Budget Principal**

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget Principal, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **58 282.48 €** au compte de réserves 1068 de la section d'Investissement, crédits inscrits au Budget Primitif 2025.

#### **Affectation du Résultat au budget Primitif 2025 Budget Station-Service Communale**

Vu le Compte Financier Unique 2024 du Budget de la Station-Service Communale, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **6 840.41 €** au compte de réserves 1068 de la section d'Investissement, crédits inscrits au Budget Primitif 2025 de la Station-Service Communale.

#### 4 Vote des taux communaux 2025

Mr le Maire présente des taux, le Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité de maintenir les taux des taxes communales de la manière suivante pour 2025 :

Taxe Foncière Bâtie	42.08%
Taxe Foncière non Bâtie	27.63%
Taxe Habitation	15.25%
Cotisation Foncière des entreprises	11.93%

#### 5. Budgets Primitifs 2025 (Commune, Assainissement, Station-Service et Lotissement)

##### **VOTE BUDGET Principal Année 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'équilibre du Budget Principal de la Commune pour l'année 2025 comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de FONCTIONNEMENT	<b>1 263 363.16</b>	<b>1 263 363.16</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>883 841.98</b>	<b>883 841.98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 147 205.14</b>	<b>2 147 205.14</b>

**CHARGE** Monsieur le Maire et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter le Budget Principal pour l'année 2025.

##### **VOTE BUDGET Assainissement Année 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'équilibre du Budget Assainissement de la Commune pour l'année 2025 comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de FONCTIONNEMENT	<b>473 447.09</b>	<b>473 447.09</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>299 722.79</b>	<b>299 722.79</b>
<b>TOTAL</b>	<b>773 169.88</b>	<b>773 169.88</b>

**CHARGE** Monsieur le Maire et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter le Budget Assainissement pour l'année 2025.

##### **VOTE BUDGET Station-Service Communale Année 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'équilibre du Budget Station-Service Communale de la Commune pour l'année 2025 comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de FONCTIONNEMENT	<b>1 203 857.10</b>	<b>1 203 857.10</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>35 058.81</b>	<b>35 058.81</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 915.91</b>	<b>1 238 915.91</b>

**CHARGE** Monsieur le Maire et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter le Budget Station-Service Communale pour l'année 2025.

## VOTE BUDGET Lotissement Année 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'équilibre du Budget Station-Service Communale de la Commune pour l'année 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	<b>433 304.52</b>	<b>433 304.52</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>426 308.19</b>	<b>426 308.19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>859 612.71</b>	<b>859 612.71</b>

**CHARGE** Monsieur le Maire et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter le Budget Station-Service Communale pour l'année 2025.

## 6.VOTE DES SUBVENTIONS 2025

Après présentation des subventions aux différentes associations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

Article	Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
6574	APEI de Beauvais	120
6574	Ass Miss Canton de Grandvilliers	200
6574	Ass Rêve de Gosses	450
6574	Association de pêche	100
6574	Association Familiale	1 500
6574	Club Soleil d'Automne	450
6574	Comité des fêtes	6 000
6574	Comité des fêtes - Tickets	500
6574	Comité Oise Ligue contre le cancer	100
6574	Course Vélo 8 mai - Ass Cyclo Club Formerie	1 000
6574	Emion	1 000
6574	Emion - Manifestation 28 juin 2025	300
6574	Foyer Rural	2 600
6574	La Boule Songeonnaise	300
6574	La Clique Songeonnaise	300
6574	La connaissance des Calvaires	20
6574	Le Thérain des Arts	200
6574	Les Bouts d'chou	400
6574	Loisirs Séniors Ensemble	300
6574	Secours Catholique	200

6574	Songeons Sport Nature	500
6574	Sporting Club Songeons	3 000
6574	UMRAC	200
6574	Divers	1 760
	Total	21 500

Pour le versement de la subvention, chaque association devra présenter un compte de résultat de l'année précédente et un budget prévisionnel de l'année 2025.

A la demande du trésorier payeur un relevé d'identité bancaire est demandé à chaque association pour effectuer le versement.

## **7.Délibérations : Fongibilité Commune et Lotissement 2025**

### **Autorisation au Maire d'effectuer des virements de crédits du budget Principal.**

Le Maire explique que la nomenclature comptable M57 permet au Maire, après validation du Conseil Municipal, d'effectuer des virements de crédits au sein d'une même section budgétaire en cas de nécessité

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à hauteur de 7,5% maximum des dépenses inscrites au Budget Primitif Commune 2025.

### **Autorisation au Maire d'effectuer des virements de crédits du budget Lotissement.**

Le Maire explique que la nomenclature comptable M57 permet au Maire, après validation du Conseil Municipal, d'effectuer des virements de crédits au sein d'une même section budgétaire en cas de nécessité

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à hauteur de 7,5% maximum des dépenses inscrites au Budget Primitif Lotissement 2025.

## **8.Choix d'une date pour l'inauguration pour les 3 premières phases des travaux**

Monsieur le Maire souhaite que la commune fixe une date potentielle pour l'inauguration des travaux des trois premières phases. Étant donné que ces travaux ont été financés par la Région et le Département, une demande sera adressée à ces institutions afin de connaître leurs disponibilités.

## **9. Point sur les différentes commissions et questions diverses**

M le Maire :

Fait une synthèse concernant le PADD les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation au secrétariat de la Mairie. La parole est ensuite donnée à Sophie Foucault, qui présentera le débat et les questions abordées ce soir lors du Conseil Communautaire.

Fait lecture du courrier De Catherine PIETTE du CPTS Communauté de soins du Pays de Bray suite à une rencontre avec ce dernier. Madame Piette a pour mission de dresser un état des lieux des services disponibles pour les administrés. L'objectif est de déterminer l'existence d'un transport solidaire et d'évaluer la possibilité d'établir un partenariat visant à faciliter l'accès

aux rendez-vous médicaux pour les personnes vulnérables de la commune. Par ailleurs, il s'agit également d'élaborer un plan de gestion en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

Annonce que suite à son échange avec M Maxence Directeur des Ressources Humaines de la Compassion, concernant le Pôle Médical, une synthèse nous sera adressée. Elle portera sur la perception des loyers ainsi que sur la législation en vigueur relative à ce projet.

Informe qu'un rendez-vous téléphonique est programmé avec Mme BLOUIN directrice générale de la Compassion le vendredi 14 mars à 14 h.

Fait un compte rendu de la réunion du Conseil Départemental, le jeudi 13 février, durant laquelle était évoqué les différents projets communaux actuels et futurs, ainsi que les différents dispositifs de subventions.

Fait lecture du courrier de M Le Premier Ministre François BAYROU exprimant sa préoccupation quant aux difficultés rencontrées par de nombreuses communes pour s'assurer.

Fait lecture du mail reçu de Marie-Bénédicte DUMATEAU Conservateur des Antiquités et Objets D'Arts concernant les actes de malveillance survenus dans les églises ces dernières années, le département de l'Oise est encore relativement épargné par ce phénomène mais plusieurs faits ont été signalés depuis 2022. Le Ministère de la Culture a mis en place une fiche pratique qui liste des mesures simples pour prévenir les vols et/ou réagir en cas d'incident.

Fait lecture du courrier reçu du Président de la République qui tient à remercier la commune lors du passage de la Flamme Olympique pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Informe du résultat de l'enquête de l'Association des Maires (AMF) de France concernant la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), visant à mettre en lumière les enjeux et les attentes des élus face à la réorganisation territoriale de la DGFIP, qui a conduit à la fermeture de nombreuses trésoreries. Les communes et leur intercommunalité souhaitent que la DGFIP reste leur partenaire privilégié pour assurer un service public efficace et de proximité. L'AMF informe également que les fermetures de classes se font toujours sans la concertation des élus locaux, alors que pour la rentrée scolaire 2025 il est prévu une augmentation de 4000 postes d'enseignants supplémentaires.

Indique que le Bus pour l'Emploi a tenu 3 permanences en 2025, seul 5 personnes ont été reçues lors de son déplacement.

Fait un retour des Assemblées Générales de l'AAPPMA et Club Soleil d'Automne.

Informe des dernières demandes du club « Les Picardos » concernant la manifestation du samedi 10 mai 2025.

Fait par des demandes de l'association « INTENSITY VARY » pour l'organisation de la manifestation du 6 juillet.

Informe que des dépôts sauvages ont eu lieu sur la commune, le premier au Hameau de Séronville et le deuxième dans le chemin de Beaulieu. Un dépôt de plainte a été déposé par les propriétaires des terrains. Les agents des services techniques ont nettoyé le premier dépôt.

M le Maire remercie Victorien POSTEL qui a nettoyé le Chemin de Beaulieu, et acheminé tous les gravats à la déchetterie de Feuquières, comme convenu avec la CCPV.

Fait part de la demande de l'ARS, qui demande d'avoir un référent antivectoriel dans chaque commune. M le Maire sera le référent.

Fait une synthèse de la commission « aménagement du territoire urbanisme et mobilité » qui s'est tenue le 18 février.

Demande au Conseillers Municipaux présents, de réfléchir sur l'implantation du deuxième abri de vélos. Après débat le Conseil Municipal décide de l'implanter le long du mur de la bibliothèque, Place du Général de Gaulle.

Fait lecture du courrier de Mme AVELIN, directrice de la Résidence du château, qui informe qu'un diagnostic archéologique va être effectué les 11, 12 et 14 mars.

Fait part du courrier du Sénateur Olivier PACCAUD concernant les fermetures de classes.

Informe recevoir Mme JAUDON, inspectrice d'Académie à ce sujet vendredi 13 mars.

Fait part de la demande financière de l'Ecole de Crillon, concernant le financement d'une classe découverte, étant donné qu'un enfant de SONGEONS est inscrit dans cette école. Cette demande a été refusée.

Indique que deux appartements communaux vont être libre dans trois mois.

#### Philippe PICQUE :

Fait un retour de la commission déchets organisée par la CCPV, il explique les différents changements encore à l'étude sur le ramassage des ordures ménagères et de celle des tris.

Indique avoir fait un tour des routes avec l'entreprise DTP2I, afin de recenser les « nids de poule » à réparer.

Fait une synthèse de la réunion avec la CCPV concernant le festival de juin, qui se tiendra sur la Place du Franc Marché, le long du Thérain, le centre social et le complexe sportif.

#### Sophie FOUCAULT :

Signale que le tour de France passe non loin de la commune le 8 juillet. Le milieu agricole est sollicité pour cette manifestation, et indique que la commune pourrait l'être également.

#### Cédric DEMARCY :

Demande le nettoyage des trottoirs en bétons lavés qui verdissent déjà, et voir si un traitement n'est pas nécessaire.

Informe que les haies de Robert SANGLIER ont été taillées mais toutes les branches sont restées à même le sol, cela est dangereux.

#### Patrick LAURENT :

S'interroge concernant le toit du garage HAMONIER rue Jean Touchard, en effet se trouve dessus : bouteilles, canettes....

M le Maire répond que ces débris proviennent des locataires résidant en face, qui les jettent par leurs fenêtres, la gendarmerie a été informée.

Remercie pour la tonte de la haie derrière le HLM Place de la Halle, et demande si un gravillonnage est prévu.

M le Maire répond que cela n'est pas une priorité.

Demande de mettre en place quelque chose pour dissimuler les poubelles situées devant le Raffaello, qui encombrant actuellement le trottoir.

M. le Maire annonce que des brise-vues seront installés sur la place du Franc Marché.

Indique que beaucoup d'améliorations ont été faites au cimetière.

Fait un compte rendu du bureau de la « Boule Songeonnaise ».

Explique l'animation qu'il met en place avec Patrice CAUDRON concernant le 8 mai.

Propose d'établir un fascicule pour présenter la commune.

Noémie BERTHE :

Rappelle que le repas des cheveux blancs aura lieu le dimanche 15 mars, avec la mise à l'honneur de Sylvie FRION.

Informe que la rue des lunettiers est difficile d'accès le samedi suite à des travaux.

Dorothée GARNIER :

Demande qui de Didier DAUBOIN ou Patrice Caudron serait disponible pour la prochaine séance du ciné rural, à l'affiche les Tuche.

Annick DUPONT :

Fait un compte rendu de la dernière projection du ciné rural qui a rassemblé 30 personnes.

Didier DAUBOIN :

Indique un point noir lumineux devant l'habitation d'Isabelle POSTEL.

Patrice CAUDRON :

Informe qu'une journée de formation « référent site de compostage » s'est déroulée le 26 février à Grandvilliers. Ce dernier est la personne référente sur la commune.

Fait une synthèse de la réunion du SIAEB.

Frédéric LANGLOIS :

Fait un compte rendu de la commission presbytère qui s'est réunie le 25 février en la présence du Père CHAPUIS, pour faire un bilan des demandes formulées depuis 2020. Le Père CHAPUIS a proposé la rénovation des trois pièces principales du presbytère, en incluant un atelier participatif ou collectif destiné à accueillir le catéchisme.

Il a été demandé à la paroisse de réinstaller un système de chauffage dans ce lieu.

Par ailleurs, il est prévu un projet de déplacement des bancs et de la sonorisation de l'église, initié par la paroisse, pour un montant de 20 000 €.

Fin de séance à 23h15. Prochaine réunion le mardi 15 avril.

*M. Patrice Caudron*